

Rome, 26 mars 1892.



Monsieur,

Je lis et je traduis couramment l'espagnol, mais n'ayant pas l'habitude de l'écrire, je rédige cette lettre en françois, avec la certitude que vous me comprendrez parfaitement.

Voilà ce dont il s'agit: je vous demande l'autorisation de traduire et de faire représenter en Italie votre nouvelle comédie, Réalité, et je vous offre en échange la moitié des bénéfices probables.

Il est vrai que je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais permettez-moi de vous le dire, je ne suis pas de premier vent, et il vous sera facile d'avoir des renseignements sur mon compte, si tel est votre désir.

Plusieurs écrivains dramatiques français m'accordent depuis des années le droit d'exploiter leurs pièces, aux mêmes conditions que je vous propose,

et ils n'ont pas en lieu de s'en repenter.

Je prends la liberté de vous faire observer que si vous imprimez votre comédie avant d'avoir confié à quelqu'un le soin de sauvegarder vos droits ici, un manœuvre quelconque s'emparera de Réalité, l'adaptera à sa guise et en tirera profit sans votre permission. Si, par contre, vous m'accordez l'honneur de traiter avec moi, je tâcherai de faire en sorte que la traduction laisse le moins possible à désirer et je m'empresserai de vous verser la moitié des droits, au fur et à mesure, avec les bordereaux d'usage.

En attendant, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes sentiments d'admiration pour votre grand talent et la plus sincère assurance de mon dévouement.

Votre dévoué serviteur
P. Navarro della Miraglioz
Via Torino, 148.